



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 NOVEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq novembre, le conseil communautaire s'est réuni à Saint-Martin-du-Tertre en séance publique, sur la convocation qui a été adressée à ses membres le 19 novembre 2019.

**Etaient présents** : (27) Patrice ROBIN, Claude KRIEGUER, Philippe MARCOT, Christiane AKNOUCHE, Gilles MENAT, Jean-Noël DUCLOS, Raphaël BARBAROSSA, Jean-Marie BONTEMPS, Sylvain SARAGOSA, Christophe VIGIER, Florence GABRY, Gilles BACLET suppléance de Jacqueline HOLLINGER, Gilbert MAUGAN, Alain MELIN, Damien DELRUE, Éric RICHARD, Stéphane DECOMBES, Chantal ROMAND, Lucien MELLUL, Fabrice DUFOUR, Jacques FERON, François VIDARD, Jacques ALATI, William ROUYER, Pierre FULCHIR, Marie-Pascale FERRÉ, Valérie LECOMTE, Conseillers Communautaires formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés ayant donné pouvoir** : (7) Elodie DIJOUX pouvoir à Claude KRIEGUER, Isabelle SUEUR-PARENT pouvoir à Sylvain SARAGOSA, Geneviève BENARD-RAISIN pouvoir à Lucien MELLUL, Valérie DRIVAUD pouvoir à François VIDARD, Laurence BERNHARDT pouvoir à Marie-Pascale FERRÉ, Olivier DUPONT pouvoir à Fabrice DUFOUR, Cyril DIARRA pouvoir à Patrice ROBIN

**Absents** : (9) Jacques RENAUD, Emmanuel DE NOAILLES, Mourad BARA, Caroline THIEVIN-DUDAL, Éric NOWINSKI, Sonia TENREIRO, Jean-Christophe MAZURIER, Laurence CARTIER-BOISTARD, Daniel DESSE.

La séance a été ouverte à 21h20 sous la présidence de Monsieur Patrice ROBIN.

Après avoir fait l'appel nominal, Patrice ROBIN a constaté que le quorum est atteint.

Gilbert MAUGAN a été élu secrétaire de séance.

Patrice ROBIN a soumis à l'approbation du conseil le procès-verbal du 16 octobre 2019 qui a été adopté à 33 voix, et une abstention.

Puis le Président a rendu compte des décisions prises en délégation du conseil :

**Décisions du Président** :

**Décision 2019/24** : Autorisation de signer et notifier à l'entreprise EHTP l'avenant n°2 au marché de travaux lot 3 - Adduction d'eau potable (AEP) pour l'aménagement de la zone d'activités économiques de l'Orme à Viarmes et Belloy.

**Décision 2019/25** : Signature d'un avenant n°1 au marché n°2018-011 relatif à l'acquisition, l'extension et la mise en oeuvre d'un dispositif de vidéo protection

**Décision 2019/26** : Notification de l'affermissement de la tranche optionnelle n°3 du marché n°2018-011 relatif à l'acquisition, à l'extension et à la mise en oeuvre de la vidéo protection.

**Décision 2019/27** : Signature de la convention financière et du devis pour la réalisation d'une étude phytosanitaire dans le parc du château de la Motte.

**Décision 2019/28** : Autorisation de signer et de notifier à l'entreprise SEGEX, l'avenant n°1 au marché de travaux d'aménagement de la ZAC de l'Orme à Viarmes et Belloy en France, lot n°2 – Eclairage BT

**Décision 2019/29** : Demande de fond de concours ascendant de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France à la Commune de Baillet en France.

**Décision 2019/30** : Demande de fond de concours ascendant de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France à la Commune de Maffliers.

**Décision 2019/31** : Demande de fond de concours ascendant de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France à la Commune de Villaines Sous-Bois.

**Décision 2019/33** : Demande de fond de concours ascendant de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France à la Commune de Belloy en France.

**Décision du Vice-Président délégué aux finances** :

**Décision 2019/20** : Signature une proposition de raccordements électriques pour la vidéoprotection phase 2 – SAINT MARTIN DU TERTRE (PV5).

**Décision 2019/21** : Signature d'une proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour mise en oeuvre dispositifs de vidéoprotection.

**Décision 2019/22** : Signature d'une proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour optimisation des dépenses de rénovation et de réparations lourdes sur le Village MORANTIN pour les bâtiments à CHAUMONTEL.

**Décision 2019/23** : Signature de la proposition d'accompagnement du cabinet Michael Page pour les recrutements d'un contrôleur de gestion des coûts, des marchés publics et de la masse salariale et d'un responsable exploitation et des services techniques.

**Décision 2019/24** : Signature d'un devis pour la Réhabilitation salle informatique Erik Satie pour création de bureaux.

**Décision 2019/25** : Signature d'un devis pour l'aménagement d'une aire gazonnée sur la gendarmerie.

**Décision 2019/26** : Renouvellement du contrat d'hébergement et d'assistance avec la société PMB.

**Décision 2019/27** : Signature d'un devis pour le déplacement de Merlon - ZAC de l'ORME

## **Début ordre du jour**

### **1-RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2018** (rapporteur Patrice ROBIN)

Le conseil communautaire,

- **PREND ACTE** de la communication du rapport 2018 de la communauté de communes Carnelle Pays de France.

### **2-DELIBERATION DE PRINCIPE SUR L'ADOPTION D'UN PASSAGE EN FISCALITE PROFESSIONNELLE UNIQUE EN 2021** (rapporteur Claude KRIEGUER)

Le conseil communautaire,

- **AJOURNE ce point.**

La délibération devra être modifiée en retirant le dernier « considérant » et sans mention d'une échéance, retirer 2021.

### **3-TRANSFERT EXCEDENT DU BUDGET ANNEXE ZONE DE L'ORME SUR LE BUDGET PRINCIPAL** (rapporteur Claude KRIEGUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **TRANSFERE** la somme de 700 000 euros du budget annexe Zone de l'Orme 2019 (Compte 6522) au budget principal C3PF 2019 (compte 7551).

#### **4-DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ZONE DE L'ORME** (Rapporteur Claude KRIEGUER)

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget Zone de l'Orme 2019 suivant le tableau ci-après :

Annexe à la délibération : Décision Modificative N°1 Budget Zone de l'Orme					
Section	Chapitre/Article	Libellé	Montant en €	Commentaires	
Recettes Fonctionnement	70/7015	Vente de terrains aménagés	3 175 124,00 €	4 produits de cessions non inscrits au BP 2019 : Lopes 232 000 € ; Dariobat: 271 064 € ; Vaquez: 108 500 € ; Centaure 2 563 560 €	
Dépenses Fonctionnement	65/6522	Reversement de l'exédent des budgets annexes au budget princ	700 000,00 €	Versement d'un exédent de 700 000 euros au budget CCCPF	
Dépenses Fonctionnement	042/71355	Variation des stocks de terrains aménagés	2 244 809,49 €	Comptabilité de stock (opérations d'ordre)	
Dépenses Fonctionnement	011/605	Achat matériel, travaux	230 314,51 €		
Dépenses Fonctionnement	023	Virement à la section d'investissement	2 244 809,49 €		
Recettes Fonctionnement	042/71355	Variation des stocks de terrains aménagés	2 244 809,49 €		
Dépenses Investissement	040/3555	Stock de terrains aménagés	2 244 809,49 €		
Recettes d'investissement	040/3555	Stock de terrains aménagés	2 244 809,49 €		
Recettes d'investissement	021	Virement à la section de fonctionnement	2 244 809,49 €		
Recettes d'investissement	16/1641	Emprunts	- 2 244 809,49 €		
Total de la D.M en fonctionnement			5 419 933,49 €		
Total de la D.M en Investissement			2 244 809,49 €		

#### **5-DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL CCCPF** (rapporteur Claude KRIEGUER)

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget CCCPF 2019 suivant le tableau ci-après :

Section	Chapitre/Article	Libellé	Montant en €	Commentaires	TOTAL D.M
Dépenses Investissement	21/2151	Réseaux de voiries	26 437,24 €	Travaux de voiries (Avenue de la libération à Luzarches -refection trottoirs + AMO)	282 237,24 €
				Avenant marché Vidéoprotection - 7 points vidéo fibre Asnières/Oise à 104 k€ HT; soit 124 800 € TTC	
	21/2158		324 800,00 €	Prévision Phase 3 Vidéoprotection à 200 k€	
	204/2041621	Biens mobiliers, matériel et études des CCAS	- 54 000,00 €		
	23/2315	Installations, matériel et outillage techniques	- 50 000,00 €		
	020	Dépenses imprévues Investissement	35 000,00 €	équilibre budgétaire	
Recettes Investissement	13/13141	Subventions d'investissement - Communes membres	32 237,24 €	Fonds de concours Asnières à 20 800 € maximum + Fonds de concours Luzarches à 11 437,24 € pour les travaux voiries et refecton trottoirs	282 237,24 €
	021	Virement de la section de fonctionnement	250 000,00 €	équilibre budgétaire	
Recettes Fonctionnement	75/7551	Participation - Etat	700 000,00 €	Excédent du budget Zone de l'Orme	700 000,00 €
Dépenses Fonctionnement	022	Dépenses imprévues Fonctionnement	450 000,00 €	équilibre budgétaire	700 000,00 €
	023	Virement à la section d'investissement	250 000,00 €	équilibre budgétaire	
Total de la D.M en fonctionnement			700 000,00 €		
Total de la D.M en Investissement			282 237,24 €		

#### **6-APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE France-GEMAPI-VOIRIE COMMUNAUTAIRE** (rapporteur Patrice ROBIN)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la présente modification des statuts de la communauté de communes Carnelle Pays de France
- **AUTORISE** Monsieur le Président à saisir les dix-neuf communes membres aux fins d'approbation en des termes conformes de la présente modification des statuts de la communauté de communes Carnelle Pays de France
- **PRECISE** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet.

#### **7-APPROBATION DE LA MODIFICATION STATUTAIRE DU SIABY** (rapporteur Jean-Noël DUCLOS)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la présente modification des statuts du SIABY devenu le SYMABY,
- **PRECISE** que la présente délibération sera transmise au Président du SYMABY.

**8-SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE, AVEC FOND DE CONCOURS ASCENDANT DE LA COMMUNE DE LUZARCHES POUR LE SUIVI ET L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DES ABORDS DE L'AVENUE DE LA LIBERATION** (rapporteur Lucien MELLUL)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** les termes de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de la commune de Luzarches, au profit de la C3PF, dans le cadre des travaux de réfection de voirie et des abords de l'avenue de la Libération,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée et tout document nécessaire à sa bonne exécution,
- **DECIDE** d'appeler un fonds de concours ascendant auprès de la commune de Luzarches, pour un montant de 61 437.24 euros HT, au titre de la participation au financement des travaux sur voiries communautaires et des travaux délégués à la C3PF, sur l'avenue de la Libération,
- **DIT** que les crédits alloués pour ces travaux sont inscrits au budget de la C3PF.

**9-AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION AVEC ENEDIS POUR LA REALISATION ET LA REMISE D'OUVRAGES ELECTRIQUES DE DISTRIBUTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CREATION DU TRANSFORMATEUR 3 PERMETTANT LE RACCORDEMENT DE LOTS DE LA ZAC DE L'ORME** (rapporteur Lucien MELLUL)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **AUTORISE** la modification de la délibération n°2019-086,
- **CONFIRME son ACCORD** sur les termes de la convention avec ENEDIS pour la réalisation et la remise d'ouvrages électriques de distribution publique en vue de la création du transformateur 3, permettant le raccordement de lots de la Zac de l'Orme
- **AUTORISE** le Président ou son représentant Monsieur MELLUL, Vice-Président délégué aux travaux, à signer cette convention
- **DIT** que les crédits correspondants à la réalisation globale de l'opération sont inscrits au budget annexe de la ZAC de l'Orme.

**10-AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION AVEC ENEDIS POUR LA REALISATION ET LA REMISE D'OUVRAGES ELECTRIQUES DE DISTRIBUTION PUBLIQUE EN VUE D'UN RACCORDEMENT COLLECTIF DES LOTS A/B/C/D/E DE LA ZAC DE L'ORME** (rapporteur Lucien MELLUL)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** les termes de cette convention conclue avec la société ENEDIS, pour le raccordement au réseau de distribution publique d'électricité des lots A/B/C/D/E situés sur la ZAC de l'Orme,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant Monsieur MELLUL, Vice-Président délégué aux travaux, à signer cette convention,
- **DIT** que les crédits correspondants à la réalisation globale de l'opération sont inscrits au budget annexe de la ZAC de l'Orme.

**11-SIGNATURE DE LA CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE AU PNR OISE-PAYS DE France POUR L'ETUDE DE REACTUALISATION DU PLAN-GUIDE DU REAMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS DU CHATEAU DE LA MOTTE A LUZARCHES** (rapporteur Lucien MELLUL)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** les termes de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de la C3PF, au profit du PNR Oise Pays-de-France, pour suivre la mission de maîtrise d'œuvre confiée à la société A Ciel Ouvert,

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée et tout document nécessaire à sa bonne exécution,
- **DIT** que les crédits alloués pour ces études sont inscrits au budget de la C3PF.

**12-ADHESION A LA CENTRALE D'ACHAT DU SYNDICAT VAL D'OISE NUMERIQUE** (rapporteur Christiane AKNOUCHE)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DECIDE** l'adhésion de la communauté de communes Carnelle Pays de France à la Centrale d'achat du syndicat Val d'Oise Numérique ;
- **APPROUVE** la convention d'adhésion à la Centrale d'achat du syndicat Val d'Oise Numérique annexée à la présente délibération ;
- **APPROUVE** la cotisation annuelle fixée à 5% du montant total des achats de l'année précédant celle du versement de sa cotisation ;
- **AUTORISE** M. le Président à signer tous actes relatifs à cette adhésion.

**13-ADHESION ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ASSISTANCE ARCHITECTURALE EN PARTENARIAT AVEC LE CAUE 95 AUPRES DES PARTICULIERS** (rapporteur Patrice ROBIN)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'adhésion auprès du CAUE95 pour une cotisation annuelle de 1 500 € pour l'année 2020
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention d'assistance architecturale en partenariat avec le CAUE 95 auprès des particuliers .

**14-AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION A PASSER AVEC LE CIG POUR LA CONFECTION DES PAIES** (rapporteur Claude KRIEQUER)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **AUTORISE** le Président à signer la convention relative à la mission de confection des paies des agents et des élus de la communauté de communes,
- **DIT** que la convention est prise pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- **PRECISE** que le coût de la prestation est fixé à 8 € par bulletin.

**15- CONVENTION DE PARTENARIAT STAND VAL D'OISE SIMI 2019 - DU 11 AU 13 DÉCEMBRE 2019** (rapporteur William ROUYER)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** les termes de la convention avec le CEEVO
- **AUTORISE** le Président à signer cette convention.

**16-SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE LUZARCHES POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ACCUEIL PETITE ENFANCE** (rapporteur Christiane AKNOUCHE)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, pour 30 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre :**

- **APPROUVE** la convention de partenariat entre la commune de Luzarches et la communauté de communes Carnelle Pays de France.
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de partenariat entre la commune de Luzarches et la communauté de communes Carnelle Pays de France.

**17-AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION D'UNE SEQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL** (rapporteur Claude KRIEGUER)

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **AUTORISE** le Président à signer la convention présentée par le collègue Anna de Noailles de Luzarches, pour l'organisation d'une séquence d'observation en milieu professionnel, de l'élève Mathéo LEROY, au sein de la bibliothèque communautaire, du 03 au 07 février 2020.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h51.